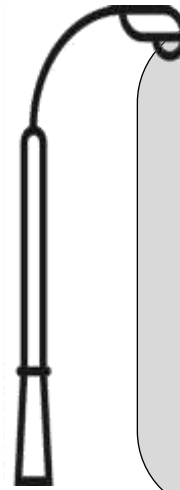




Comme partout en France, notre petite ville souffre elle aussi de la sécheresse : entre avril 2021 et avril 2022, il y a eu un déficit de 50 000m³ d'eau sur la surverse de notre source d'eau potable de la Réortie. Au vu de ces chiffres, la commune a donc retardé la mise en eau des fontaines. Soyons tous conscients que notre eau est précieuse et que nous nous devons de la préserver !



L'extinction de l'éclairage public depuis février 2021 a permis d'économiser 19 000€ de frais d'électricité pour la commune. Au vu des hausses des prix de l'énergie, la commune réfléchit à une extension de cette extinction. Des travaux sur l'éclairage public à partir de l'an prochain en lien avec le SIGDEP permettront aussi des économies importantes.

Le Conseil municipal s'est réuni le **mardi 17 mai 2022**. Les délibérations suivantes ont été débattues et votées :

• **VIVRE ENSEMBLE**

- **CINE DRIVE** : La société Cin'Event qui gère également le cinéma de Guillestre va, comme l'année dernière, proposer des séances de « ciné drive » (projection de film en extérieur) sur le terrain de Ribière cet été (programme à retrouver auprès du cinéma).
- **BUDGET PARTICIPATIF** : Afin d'inciter et de faciliter la pratique du vélo à Guillestre, il a été acté à travers un budget participatif de notamment proposer des ateliers de réparation de vélo. A ce titre une convention entre la commune et le collectif « CYCLOPATHES » a été votée pour bénéficier du matériel adéquat.

• **CADRE DE VIE**

- **EAU POTABLE** : D'importants travaux d'eau potable doivent avoir lieu sur le secteur de Serre Meyer, pour plus de 230 220 euro HT. Des subventions vont être demandées à l'Etat et au Département afin d'atteindre 80% de cofinancement.
- **CREATION PARKING** : La commune de Guillestre va acquérir une parcelle de 1 000 m² dans la montée du collège, dans le but de réaliser un parking végétalisé mais également de sécuriser le cheminement piéton entre la salle polyvalente et le centre-ville. Afin d'arriver à réaliser cet aménagement, une subvention de 157 500 euros va être sollicitée auprès de la Région.
- **VOIRIE** : La Mairie va acquérir à titre gratuit une parcelle (de 82m²) sur Montgavie afin d'élargir la voirie de la rue de la Source pour que cette voirie communale atteigne les 5m50 réglementaires et ainsi permettre au quartier de pouvoir s'urbaniser.
- **PETITE VILLE DE DEMAIN** : La commune va bénéficier de subventions dans le cadre du dispositif Petite Ville de Demain afin de financer le poste de chef de projet (Directeur pôle cadre vie) à hauteur de 75% (50% par l'ANAH et 25% par l'ANCT). Ce poste supervisera les services techniques, l'urbanisme ainsi que la gestion des projets liés au développement de Guillestre.

• **RESSOURCES**

- **COMPTE EPARGNE TEMPS** : Les agents municipaux vont désormais pouvoir bénéficier d'un Compte Epargne Temps. Les jours de congés non pris, les heures supplémentaires réalisées pourront alimenter, sous certaines conditions, ce CET.
- **POLICE MUNICIPALE** : La Mairie de Guillestre et celle d'Embrun ont acté un partenariat dans le but de permettre à notre brigadier-chef de bénéficier d'un tutorat avec la police municipale d'Embrun dans le cadre de sa prise de poste.

AGENDA



➤ **LAEP** : Lieu d'Accueil Enfant-Parent "*Parent'aise*", de 9h30-11h30 à la crèche de Guillestre. **Samedi 11 juin** : la diversification alimentaire et **samedi 25 juin** : fête du LAEP.

➤ **FESTIVAL LES ARTGRICOLES** : L'association l'échooo vous donne rdv les 9-10 et 11 juin à l'auberge de jeunesse pour son festival les artgricoles. **Au programme** : spectacle, projection de films, ciné concert, marché des artisans/producteurs et concerts. Retrouvez le **détail du programme** sur <http://lesartgricoles.com/>

➤ **DON DU SANG** : Prochaine collecte le mardi 21 juin de 13h30-20h30 à la salle du Queyron. Rdv obligatoire : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>



➤ **LES REUNIONS DE QUARTIERS REPRENENT :**

La Selve-Fontloubé —→ mercredi 8 juin à 18h30 (à la gare routière)

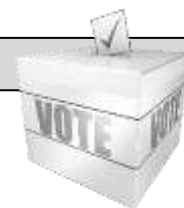
La Combe —→ lundi 13 juin à 18h30 (devant le 215 rue de la Combe)

Centre-bourg —→ mercredi 15 juin à 18h30 (Place des Dames)

Les Chapelles —→ lundi 20 juin à 18h30 (devant la chapelle Saint-Roch)

Hameaux Nord —→ mercredi 22 juin à 18h30 (à la mairie)

BON A SAVOIR ...



➤ **ELECTIONS** : Nous vous rappelons que **les élections législatives** se dérouleront les **12 et 19 juin** à la salle du Queyron. Munissez-vous d'une **pièce d'identité (obligatoire)** et de votre carte d'électeur.

➤ **CARTE JEUNE ET CARTE JEUNES PLUS** : La carte jeune s'adresse à **TOUS LES JEUNES DE GUILLESTRE JUSQU'À 25 ANS**. Elle permet de bénéficier de nombreux avantages chez les commerçants de Guillestre. 2 cartes sont à votre disposition :

✓ **Cartes JEUNES pour tous sans conditions de ressources.**

✓ **Carte JEUNES PLUS (ancienne carte CCAS) soumise à conditions de ressources.**

Pour pouvoir en bénéficier, **vous devez apporter** en mairie : numéro CAF (coefficient familial pour les affiliés à la MSA), photo, copie du livret de famille, justificatif de domicile de moins de 3 mois. **Les dossiers sont à déposer** en mairie contre émargement **du 1er juin au 15 juillet**.

➤ **SERVICE DE LA REGIE DE L'EAU** : La régie municipale de l'eau emménage dans de nouveaux locaux, **vous pouvez la retrouver dans les anciens bureaux du trésor public**. Bénédicte PEYROT vous accueille durant les permanences : **le lundi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h**. Contact : regiedeleau@villedeguillestre.fr ou par téléphone : **04 92 45 09 09**.

➤ **URBANISME** : Permanences **les lundis de 9h à 12h et les jeudis de 14h à 17h**. Vous pouvez contacter le service par mail : urbanisme@villedeguillestre.fr ou par téléphone : **04 92 45 43 06**.

➤ **APPEL A PROJETS / ZAE DU VILLARD** : La Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras **publie un appel à projets pour la commercialisation** des terrains restant à vendre dans la **Zone d'Activités Economiques (ZAE) du Villard** (Guillestre). Cet appel à projets vise à faire connaître **les opportunités foncières et à sélectionner les meilleures propositions** de développement économique pour la vente des parcelles. Les informations sont consultables et le dossier téléchargeable sur le site internet de la CCGQ dans la rubrique « **Vie Economique** » et la page « **Zones d'activités économiques** » : www.comcomgq.com.

➤ **ASSOCIATIONS** : Nous vous rappelons que les demandes de matériels ou de locations de salle doivent être anticipées, c'est pourquoi elles doivent être faites **au plus tard 1 mois avant l'événement**.

➤ **CENTRE DE LOISIRS** : Les inscriptions pour cet été **seront ouvertes du 1er juin au 30 juin**. Les programmes seront diffusés via **l'école, le site internet de la commune et sur l'espace Inoe**.

➤ **RECRUTEMENT** : La commune **recrute un(e) futur(e) directeur(rice) du service jeunesse** ainsi que **des ASVP saisonniers**. Vous pouvez retrouver ces annonces d'emplois **sur le site internet de la commune : mairie / nos offres d'emplois**.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : mardi 28 juin à 20h30 à la mairie.

La séance est publique. Contact : www.ville-guillestre.fr ou **04.92.45.04.03**